

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

[Espace presse de la douane](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 28 novembre 2018

Réponse de la Douane française à un article de presse du Canard Enchaîné relatif au chiffre du commerce extérieur

L'administration des douanes a pris connaissance de l'article de presse du Canard enchaîné en date du 28 novembre 2018 intitulé «*les effarantes erreurs de Bercy sur les chiffres du commerce extérieur*» et tient à apporter les précisions suivantes :

Les écarts mis en avant par le journaliste du Canard enchaîné entre nos statistiques et celles de l'ensemble de nos partenaires ne sont pas des erreurs ; ils sont liés à l'incertitude de mesures présentes dans toutes les statistiques.

Ces asymétries sont constatées pour l'ensemble des pays et vont, pour la quasi-totalité des États-membres de l'Union européenne, dans le sens d'une amélioration de la balance commerciale. Pour preuve, le total des exportations au sein de l'UE, qui devrait être égal au total des importations, est supérieur de 65 milliards à celui-ci.

Comme l'indique le Canard enchaîné les statistiques françaises font état d'une asymétrie proportionnellement moins importante que celle des partenaires européens : 1,5 % des échanges contre 2 % en Allemagne, 2,5 % au Royaume-Uni et 6,4 % en Italie.

Les données statistiques du commerce international sont produites en toute indépendance par la douane. La qualité de nos statistiques est reconnue par Eurostat comme faisant partie des meilleures statistiques européennes. On ne peut donc pas parler d'« *estimation au doigt mouillé* ».

Les explications données au Canard enchaîné sur les modèles statistiques utilisés n'ont pas été reprises, ce que la douane regrette vivement.

Cette asymétrie est un domaine technique de travail pour les statisticiens du commerce extérieur. Contrairement à ce qu'affirme le Canard enchaîné, il n'est pas soumis à un arbitrage politique ministériel, conformément à l'indépendance professionnelle de la statistique publique. Le ministre n'a jamais été saisi de cette question.

La France et d'autres pays mènent de nombreuses études pour comprendre et essayer de réduire ces asymétries. Par exemple, les statisticiens français et américains travaillent actuellement sur une analyse particulière relative aux asymétries France-USA.

Compléments d'information :

Qu'appelle-t-on asymétrie ?

Chaque Etat-membre produit ses statistiques d'importations et d'exportations. La France mesure par exemple ses importations en provenance d'Allemagne, et ses exportations vers l'Allemagne. L'Allemagne mesure aussi ses exportations vers la France et ses importations depuis la France. Comme tout produit exporté par une entreprise allemande vers une entreprise française peut être vu comme une importation par une entreprise française depuis un entreprise allemande. Ainsi on peut dire que les exportations allemandes sont le reflet dans un miroir des importations françaises depuis l'Allemagne.

Mais ce miroir n'est pas parfait dans les statistiques. Il y a des écarts entre la valeur des importations en provenance d'Allemagne mesurées par les statistiques françaises et les exportations vers la France mesurées par les statistiques allemandes. L'écart entre ces statistiques « miroir » est appelé asymétrie (défaut de symétrie).

Il s'agit là de statistiques bilatérales et d'asymétries bilatérales. On peut faire la même analyse sur les échanges entre la France et tous les autres Etats-membres (tout le reste de l'Union européenne). On a alors les asymétries des exportations françaises avec le reste de l'UE. Même chose pour les asymétries des importations.

Pourquoi observe-t-on des asymétries ?

Pour plusieurs raisons. D'abord parce que la valeur d'une marchandise exportée peut comprendre la valeur du transport jusque chez le client si le vendeur s'est chargé du transport. Ce n'est parfois pas le cas lorsque c'est l'acheteur qui s'est chargé du transport.

Les statisticiens essaient de faire des corrections en se référant à la valeur « à la frontière » entre les deux pays, mais ces corrections demeurent imparfaites et laissent des différences. Il peut y avoir des écarts temporels (une marchandise peut dans certains cas être enregistrée un certain mois chez le vendeur et le mois suivant chez l'acheteur). Par conséquent, des erreurs matérielles peuvent apparaître dans la déclaration soit chez l'acheteur, soit chez le vendeur.

Lorsque les échanges ne se font pas en euros, le taux de change utilisé peut être différent. Enfin, il existe des seuils en-dessous desquels les entreprises sont dispensées de formalités statistiques. Les importations et exportations correspondantes sont alors estimées par des méthodes statistiques. Ces estimations peuvent également contribuer aux asymétries.

Contact presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11 - presse@douane.finances.gouv.fr